Procès Verbal C.C.A.S. de La Chaise-Dieu

Samedi 19 septembre 2026 à 10 h

Présents : Armelle SAVINEL maire, présidente ; Aurélie ABONDANCE vice présidente ; Patrice RASSAT ; Alain PACCHIONI ; Dominique DUPON ; Élisabeth SALSÉ ; Marine FRAÏOLI

Absents : André BRIVADIS ; Régine CHAMBON

Secrétaire de séance Dominique DUPON

- Le procès-verbal de la réunion du CCAS du 31 août 2026 est validé à l'unanimité.

1/ Monsieur VEDRESSE nous présente la Banque Alimentaire
France : 79 Banques Alimentaires
Haute Loire : 25 bénévoles – 3 sites de distribution
Les approvisionnements Auvergne – soit 3057 tonnes en 2025 – sont reçus de l'Europe (381t) ; de France (58 t) ; des collectes en Auvergne (251 t) ; des ramasses (2000 t) ; des achats (66 t)

Les distributions en Haute Loire représentent 134 t en 2024 et 142 t en 2025

Les dons diminuent ; la demande augmente

Aurélie ABONDANCE nous informe avoir été contactée par Pharmagreen pour mettre en place des dons de parapharmacie (crèmes, vitamines,…). La première proposition de ces produits se fera lors de la prochaine distribution de septembre 2026.

Suite au constat du manque de connaissance des droits existants, il a été mis en ligne sur le site de la mairie un onglet CCAS avec des articles condensés concernant les aides et informations : lieux d'accueil parents-enfants ; mesures canicule ; …

2 / La rencontre avec les maires des communes bénéficiaires de l'aide alimentaire se tiendra le 30 octobre 2026 à 9 h à la mairie de La Chaise Dieu. Un courrier explicatif du but de cette rencontre est soumis au CCAS.

Le CCAS approuve la décision à l'unanimité

3 / le CCAS propose plusieurs animations pour favoriser la solidarité et lutter contre l'isolement.

Il y a une possibilité de subventions de la Région pour aide à la mise en place d'actions de lutte contre l'isolement en milieu rural :

Proposition d'un repas partagé (une fois par mois ?), suivi d'un après-midi récréatif

Mise en place d'une aide pour l'accès à l'informatique

Il sera nécessaire de recenser les personnes isolées auprès des élus des communes du plateau casadéen.

Le CCAS approuve la décision à l'unanimité

La prochaine réunion se tiendra le mardi 27 octobre à 14 h 30

La séance est levée à 11 h 30